



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du vendredi 22 avril 2022

Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Christiane CAU – Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHM – Orlando VIEIRA

Excusé : Patrick POIX

Assistent : Gérard VIVES - Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif

1. **Affaires financières**

Vente des Bâtiments de Melun

Philippe COLLOT précise que la promesse de vente a été signée le 12/04/2022. Jean-Marie RENAUD donne le calendrier prévisionnel qui conduira jusqu'à la signature de l'acte définitif. Ce dernier devrait avoir lieu fin janvier 2023, délai maximum compte-tenu des recours possibles.

2. **Affaires sportives**

Retour d'expérience sur la pratique Foot Animation

Suite à la réunion de travail qui s'est tenue le 07/04/2022 avec les CTD-DAP, compte-tenu de la nécessité de tirer les enseignements de la saison 2021/2022, tout en étant conscient qu'il n'existe pas de situation idéale, le Bureau partage sur les points de l'Offre de Pratique à faire évoluer pour la Saison 2022/2023, en vue de les soumettre à la validation du Comité Directeur.

Propositions

- Réaménagement des **secteurs géographiques** actuels en tenant plus compte des axes routiers, effectifs et niveau des clubs.
- Harmonisation du **calendrier** des journées avec augmentation de dates libres pour les clubs.
- Mise à jour des **règlements** avant le 30/06 avec création d'un « Comité de rédaction »..
- **Critériums**
 - o Passage en FMI.
 - o Suppression du critérium AMBITION U9-U10-U11.
 - o 2 critères pour déterminer la division d'affectation U10 – U11 – U12 – U13 : EXCELLENCE pour les clubs labellisés et ESPOIRS pour les autres clubs ou équipes 2, 3, (Pérennisation des dispositions prises en 2021/2022 concernant les demandes de repositionnement en niveau inférieur si « trou de génération » pour une seule catégorie).

- U9 : maintien du niveau EXCELLENCE pour les clubs labellisés et mise en place d'un nouveau niveau ESPOIR pour les autres clubs qui souhaitent faire des matches « secs ».
- Mise en place pour le FESTIFOOT d'inter secteurs pour le S2.
- Passage du U13 à 11 à 10 équipes au lieu de 12 pour les clubs labellisés qui évoluent en U14 REG avec ouverture aux U14 D1 si la composition n'est pas atteinte.

- **Challenges**

- Fin de la formule « championnat ».
 - Passage à une formule à élimination directe.
 - Organisation le même jour pour les catégories U11 et U13.
 - Tenir compte de la jonglerie uniquement en cas d'égalité.
 - Définir les règles de passage entre Challenge 77 et Jour de Coupe

- **Offre Féminines** = proposer une pratique par phase avec une P1 « générale » et 1 P2 par « niveau ».

3. Arbitrage

[Droit de mutation pour les arbitres démissionnaires](#)

Suite au vote réalisé lors de l'AG FFF de décembre 2021, les modalités de mise en place de ce droit seront examinées lors d'une réunion LPIFF / Districts le 27/04/2022. Le Bureau échange sur les différentes possibilités qui pourraient être portées.

[Statut de l'Arbitrage](#)

Le Bureau partage sur le nombre de matches à diriger par saison pour les arbitres officiels, ce point étant à valider lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur de la LPIFF.

[Suite agression arbitre du 27/03/2022](#)

Philippe COLLOT informe le Bureau que le dossier de constitution de Partie Civile est en cours d'élaboration. Il précise que l'enquête de Police est toujours en cours.

Dans la continuité des pistes de travail évoquées lors de la réunion organisée avec les arbitres le 03/04/2022 et de la décision prise par le Comité Directeur de créer un Groupe de Travail spécifique sur ce sujet, Jean Marie RENAUD – Pilote du Groupe - présente une 1^{ère} analyse des actions susceptibles d'être mises en place. Il rappelle que certaines idées émises dépendent des règlements / statuts fédéraux et ne dépendent pas du District. Il détaille les modalités de mise en œuvre des pistes retenues et les pilotes désignés.

Après un échange entre les participants, le Bureau valide les actions qui seront proposées au Comité Directeur.

4. Divers

[Journée Nationale des bénévoles des 07 & 08 mai 2022](#)

Dans la continuité des orientations définies par le Comité Directeur, Philippe COLLOT informe le Bureau de la composition de la délégation Seine et Marne. Il précise que Dominique GODEFROY en sera le Chef de Délégation.

Création Club

Après examen du dossier, le Bureau émet un avis favorable à la création du club de PONTIERRY FUSTAL.

Fin de la réunion : 19h30